



# Chariot électrique

Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes

## Fiche de vérifications



Numéro du chariot :

Date :

Conducteur :

### Chariot - vérifications visuelles

- Fuites par terre (huile, liquide de freins)
- Pneus (état, usure)
- Jantes (boulonnées, en bon état)
- Mât (soudure, boulons)
- Chaînes (tension adéquate; ni étirées, écrasées ou cassées)
- Boyaux hydrauliques (ni coupés ou écrasés, sans ballonnement)
- Raccords hydrauliques (ne fuient pas)
- Toit de protection (en place, en bon état, soudé ou boulonné, bien fixé au chariot)
- Dommages au chariot (aspect général)
- Siège (en bon état, bien fixé)
- Plaque signalétique (visible, indique capacité et centre de charge)
- Cadrons (en bon état)
- Fiche de connexion de la batterie (serrée)
- Électrolytes dans les cellules de la batterie (niveau)
- Barrières de la batterie (fermées)
- Extincteur, s'il y a lieu (plein, bien fixé)

Ce document vous est proposé pour vous aider à faire de la prévention dans votre entreprise.

#### Production

Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes  
7450, boul. les Galeries d'Anjou, bureau 450  
Anjou (Québec) H1M 3M3  
Téléphone : (514) 355-8282  
Télécopieur : (514) 355-6818  
www.aspimprimerie.qc.ca  
CAT 00-02-13 - février 2000

---

## Chariot - vérifications en fonctionnement

- Cadrans (opérationnels)
- Indicateur de l'état de charge de la batterie (opérationnel)
- Klaxon, avertisseur de recul (opérationnels)
- Phares, feux arrières, clignotants (opérationnels)
- Volant (répond bien aux manoeuvres)
- Embrayage (répond bien aux manoeuvres)
- Frein de stationnement (opérationnel)
- Frein du siège (opérationnel)
- Freins de service, avant et arrière (opérationnels)
- Commandes hydrauliques (répondent bien aux manoeuvres)
- Élévation du mât (vérifier si fuites, chaînes ou boyaux coincés)

## Fourches - vérifications visuelles

- Fourches (même hauteur, centrées, barrées, non craquées ni brisées)
- Dossieret de protection de charge (en place, boulonné, en bon état)

## Fourches - vérifications en fonctionnement

- Inclinaison des fourches (répondent bien à la manoeuvre)
- Ouverture et fermeture des fourches coulissantes, s'il y a lieu (répondent bien aux manoeuvres)

## Pinces - vérifications visuelles

- Plaque signalétique (visible, indique capacité et centre de charge)
- Patins de contact (droits, aisément mobiles à la main, non inclinés, ni tordus, ni usés)
- Tige retenant chaque patin de contact (en bon état)
- Bras retenant les patins de contact (en bon état)
- Goupilles des patins de contact (en bon état)
- Boyaux hydrauliques (non coupés, ni écrasés, sans ballonnement)
- Raccords hydrauliques des pinces (ne fuient pas)

---

## Pinces - vérifications en fonctionnement

- Rotation des pinces (répondent bien aux manoeuvres)
- Ouverture et fermeture des pinces (répondent bien aux manoeuvres)
- Bras coulissant (répond bien aux manoeuvres)
- Cylindres des pinces (ne fuient pas)

## Remarques

---

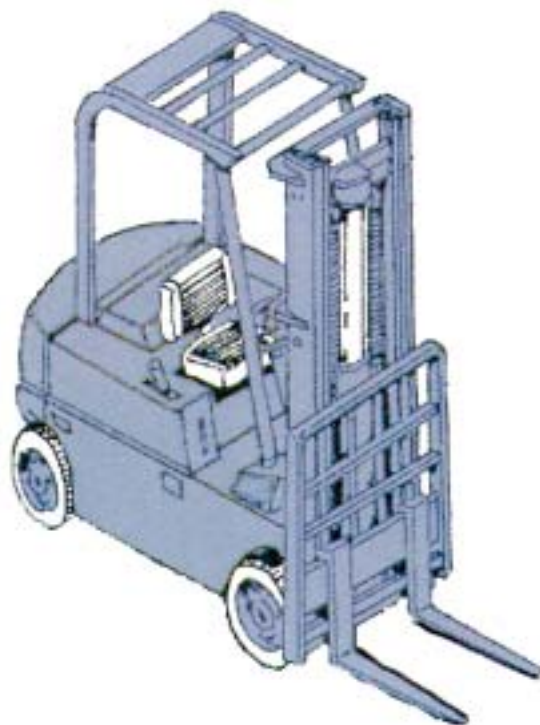
---

---

---

---

---



**La règle 8-8-8**  
La façon de charger une batterie a une influence sur sa durée de vie et sur son efficacité.  
**8** heures de charge  
**8** heures de repos  
**8** heures d'utilisation



## Consignes de sécurité pour la recharge des batteries

- ï Consulter le manuel du fabricant pour connaître les caractéristiques du chargeur.
- ï Effectuer la recharge des batteries dans les locaux prévus à cet effet, équipés de douches de sécurité et pourvus d'une ventilation adéquate.

Lors du chargement de la batterie, de l'hydrogène est produit. Hautement inflammable, ce gaz peut entraîner un incendie et même une explosion. En ayant un local ventilé adéquatement, vous éviterez ainsi l'accumulation de gaz.

- ï Pour votre sécurité et pour respecter la loi, s'abstenir de fumer et ne pas utiliser une flamme nue lorsque l'on vérifie le niveau de l'électrolyte, car les gaz d'hydrogène dégagés explosent facilement.
- ï Éviter de poser tout objet métallique sur la batterie (risque de court-circuit).
- ï Porter l'équipement individuel de protection (ex. lunettes ou visière, chaussures de sécurité, tablier et gants de néoprène).
- ï Déplacer les batteries horizontalement, s'il y a lieu, à l'aide d'un appareil de levage approprié pour ne pas renverser l'électrolyte.
- ï Attendre que la batterie soit refroidie et mesurer en fin de charge la densité de l'électrolyte de la batterie. Au besoin, renouveler l'électrolyte (ajout d'eau distillée).
- ï Recouvrir les batteries d'une plaque isolante (caoutchouc, plastique, bois, etc.) lors de la manutention.
- ï La charge et le changement des batteries doivent être effectués par une personne entraînée et désignée. Celle-ci est également chargée de rapporter au responsable tout équipement (batterie ou chargeur) défectueux; elle doit aussi identifier cet équipement.
- ï En cas d'éclaboussure d'électrolyte sur un employé, rincer abondamment avec de l'eau les zones atteintes sous une douche de sécurité (ou oculaire) et consulter un médecin.
- En cas de déversement de l'électrolyte au sol, neutraliser l'acide avec une solution appropriée (ex. bicarbonate de sodium 0,1 kg/l) avant de rincer à grande eau.